

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1854-1855.*

—  
(NOUVELLE SÉRIE.)  
—

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue Centrale-St-Pierre, 20.

—  
1855.



# NOUVEAU GENRE DE LONGICORNE

A LA CRÉATION DUQUEL DONNE LIEU

LE **TMESISTERNUS MIRABILIS** DE M. BOISDUVAL,

ET

DESCRIPTION DE DEUX NOUVELLES ESPECES

EN FAISANT ÉGALEMENT PARTIE ,

**Par M. B. P. PERROUD.**

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 10 décembre 1835.

M. le docteur Boisduval dans la Faune entomologique de l'Océan pacifique, qu'il a publiée en 1855, a décrit, page 468, sous le nom de *mirabilis*, un superbe Longicorne qu'il a placé dans le genre *Tmesisternus* de Latreille. Ayant pu dernièrement voir et étudier à Paris, mâle et femelle de cette belle espèce, encore aujourd'hui extrêmement rare dans les collections, il m'a semblé que si elle présentait quelques-uns des caractères assignés par Latreille et plus tard par M. Audinet Serville au genre *Tmesisternus*, elle s'en éloignait par tant d'autres qu'il était impossible de la laisser dans ce genre et qu'elle devait en constituer un nouveau. Cette opinion a été corroborée par l'examen que j'ai fait de deux autres espèces non encore décrites, l'une appartenant à la magnifique collection où j'avais déjà trouvé le *Tmes. mirabilis*, et l'autre, que je n'ai vue nulle autre part, faisant partie des quelques richesses entomologiques que je possède.

C'est sur ces trois espèces que j'ose aujourd'hui baser la création d'un genre nouveau. J'espère que les caractères en paraîtront suffisants pour le faire adopter et séparer ainsi des *Tmesisternus* les espèces dont je le compose.

Ces espèces ayant entre elles une grande analogie, j'ai été forcé, pour la faire ressortir et pour établir les différences qui

les séparent, de donner, du *mirabilis* (BOISDUVAL) une description plus détaillée que celle que ce savant auteur a jugé à propos de publier.

Si on accueille avec indulgence ce petit travail qui, je pense, pourra toujours être de quelque utilité, je serai amplement récompensé des soins que j'ai apportés à sa confection.

**Sphingnotus** (GENUS NOVUM).

Σφίγγω j'étrangle, νωτός dos.

*Corps* parallèle, légèrement rétréci à l'extrémité.

*Tête* grosse, un peu penchée en avant, un peu rétrécie en arrière des yeux, et bien moins large que la partie antérieure du prothorax. — *Labre* obtusément arrondi en avant. — *Mandibules* fortes, assez allongées, recourbées et aiguës à leur extrémité. — *Palpes* un peu allongés, le dernier article oblong, terminé en pointe obtuse. — *Yeux* latéraux, peu saillants, *entièrement coupés en deux* vers l'insertion des antennes.

*Antennes* sétacées, moins longues que le corps, velues en dessous, très-écartées entr'elles à leur insertion; de onze articles cylindriques; le premier gros, en cône renversé; le deuxième court; les troisième et quatrième égaux entr'eux, mais les plus longs de tous; les suivants à peu près d'égale grandeur entr'eux, le dernier aminci à son extrémité.

*Prothorax* en parallélogramme transversal, faiblement lobé au milieu de sa base, *rétréci et comprimé en arc sur chacun de ses côtés*: armé de chaque côté, au dessous de ce rétrécissement, d'une forte dent aiguë: presque entièrement plan en dessus: semi conique en dessous, où il est beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, ce qui fait paraître les angles supéro-antérieurs comme lamelliformes.

*Ecusson* de médiocre grandeur, arrondi à son extrémité.

*Elytres* beaucoup plus longues que le prothorax un peu plus larges que lui à leur base: parallèles, faiblement rétrécies à

leur extrémité qui est tronquée, avec chacun des angles de la troncature presque épineux, ou seulement l'angle externe, et dans ce dernier cas, l'épine bien distincte : très-peu convexes en dessus, ou paraissant presque planes dans le tiers longitudinalement médian de leur largeur : *plus ou moins fortement lobées à leur base; le bord antérieur de leur angle huméral prolongé en avant, soit en forme de lamelle, soit en forme de bourrelet.*

*Prosternum* prolongé postérieurement en une pointe épaisse et mousse, reçue dans une échancrure du *mésosternum*, celui-ci assez large, presque en forme de cœur tronqué et également échancré en arrière. — *Métasternum* angulairement avancé et terminé par une petite dent obtuse, reçue dans l'échancrure postérieure du *mésosternum*.

*Pattes* de moyenne grandeur, assez espacées entr'elles à leur insertion. — *Cuisses* un peu plus longues que les tibias, renflées, *mais point en massue*, comprimées et cannelées sur leur tranche postérieure pour recevoir, en partie, les tibias lorsqu'ils se replient contre elles. — *Tibias* élargis de leur base à leur extrémité, un peu comprimés et densément garnis dans les trois quarts ou les deux derniers tiers de leur longueur de poils ordinairement roux, mi-couchés d'avant en arrière. — *Tarses* de forme ordinaire, les antérieurs un peu plus courts et un peu plus larges que les autres.

### 1. *Sphingnotus mirabilis* (BOISDUVAL).

*Cyaneus; scutello cyaneo, albo-piloso. Elytris viridibus, micantibus; fasciis tribus albis, posticâ obsoletâ; tibiis fulvo pilosis. Capite laxè punctato, longitrossum striato. Prothorace punctato, in medio longitrossum lævigato, lateribus arcuatim constricto et uni-dentato. Elytris leviter et laxè punctatis, in apice sub-oblique truncatis, angulis truncaturæ vix spinosis. Sutura perparum elevatâ. Humeris lamellâ productis.*

♂ Long. : 35 mill. — Lat. ad humeros : 12 mill.

♀    "   14   "       "       "       "       8   "

*Tête* bleue, parcimonieusement marquée de gros points, creusée d'un sillon sur sa ligne longitudinalement médiane et d'un autre petit sillon de chaque côté au devant des yeux. — *Suture frontale* coupée carrément dans son milieu où elle présente deux impressions subarrondies. — *Epistome* noir, coupé carrément en avant. — *Labre* bleu, vaguement ponctué, subarrondi à son bord antérieur. — *Mandibules, palpes et yeux* noirs. — *Antennes* noir bleuâtre. — *Prothorax* d'un beau bleu brillant : presque deux fois aussi large que long : coupé presque carrément en avant ; légèrement bi-sinué à sa base, le milieu de celle-ci prolongé en arrière en un lobe court, large et paraissant tronqué : assez fortement rétréci et comprimé en arc sur chacun de ses bords latéraux, les angles de ce rétrécissement subarrondis et proéminents, surtout l'antérieur : plus fortement rétréci dans le dernier sixième environ de sa longueur où ses côtés tombent perpendiculairement sur sa base : armé sur chacun de ses côtés, presque à la moitié de sa longueur, au dessous du premier rétrécissement, d'une forte dent épineuse : presque plan en dessus : creusé d'une impression subarrondie près de ses angles antérieurs, et de points assez gros et peu serrés sur toute sa surface, à l'exception de son quart longitudinalement médian qui est entièrement lisse et de chaque côté duquel la ponctuation est confluyente et forme un petit sillon bien apparent. — *Ecusson* bleu, couvert de petits poils blancs. — *Elytres* d'un beau vert brillant, légèrement bleuâtre : parallèles, seulement un peu rétrécies en ligne légèrement courbe dans le dernier tiers de leur longueur : tronquées à leur extrémité, un peu obliquement de dedans en dehors, les angles de cette troncature presque épineux : très-peu convexes sur le dos ; convexement déclives sur les côtés : rebordées extérieurement et légèrement relevées sur la suture, vers la base et un peu plus fortement dans la dernière moitié de leur longueur : faiblement et très-parcimonieusement ponctuées, la ponctuation

un peu plus serrée vers la base : marquées vers les épaules de deux à trois petites impressions longitudinales : prolongées chacune à leur base, près de l'écusson, en un lobe subarrondi, s'étendant sur la base du prothorax : épaules arrondies, le bord antérieur de l'angle huméral prolongé en une lamelle, faiblement creusée en dessus, arrondie en avant et en pointe mousse extérieurement : imprimées de trois dépressions transversales paraissant formées de petites fossettes réunies et entièrement couvertes de très-petits poils blancs et couchés, présentant ainsi trois bandes blanches transversales et sinueuses ; la première droite, placée avant la moitié de la longueur ; la deuxième, légèrement en arc dirigé en avant, placée aux deux tiers : la troisième très-courte, près de l'extrémité, visible seulement sur les bords latéraux. — *Dessous du corps* et *patte*s d'un bleu violacé brillant : anneaux de l'abdomen ornés de chaque côté d'une tache blanche, le dernier frangé de poils noirs. — *Tibias* revêtus dans les trois derniers quarts de leur longueur de poils roux, assez courts et serrés. — *Tarses* noirs.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille plus petite et proportionnellement plus étroite ; par la couleur de la tête, du prothorax et des antennes qui est un peu violacée ; par celle des élytres qui est bleue au lieu d'être verte, enfin par la ponctuation de ces dernières qui est beaucoup plus forte et plus serrée.

Cette superbe espèce provient, suivant M. Boisduval, de Dorei, dans la Nouvelle-Guinée.

## 2. *Sphingnotus insignis*. Nobis.

*Subæneo-viridis. Capite cyaneo-viridi, cupreo uni notato, sat laxè punctato, et longitrorsum sulcato. Prothorace rusticè punctato, in medio longitrorsum lævigato; lateribus arcuatim constricto et uni-dentato. Elytris punctato-striatis, fasciis quinque è maculis cervineis ornatis: apice truncatis, angulis truncaturæ sub-spinosis. Humeris cestillo-productis. Subtùs viridi micante, cervineo limbato. Pedibus chalybeis, tibiis rubro-cervineo pilosis.*

♂ Long.: 40 mill. — Lat. ad humeros: 15 mill,

*Tête* d'un vert bleuâtre brillant, revêtue sur les côtés, en arrière des yeux, de petits poils fauves peu serrés : grossièrement et lâchement ponctuée : marquée entre les antennes et un peu en arrière de celles-ci d'une large dépression peu profonde, subarrondie, cuivreuse dans le fond et dans laquelle la ponctuation est presque confluyente : creusée ainsi que le vertex sur leur ligne longitudinalement médiane d'un sillon bien marqué, plus large entre les antennes et se prolongeant sur le bas du front en strie très-fine atteignant la suture frontale, cette dernière rebordée, ciliée de roux, un peu avancée dans son tiers médian où elle est arcuément échancrée et présente deux gros points enfoncés. — *Epistome* transversal, d'un brun rouge. — *Labre* vert bleuâtre en arrière et cuivreux noirâtre en avant, brillant, lâchement ponctué, chaque point émettant un poil brun. — *Palpes* noirs. — *Mandibules* vert bleuâtre, leur extrémité noire, creusées sur leur côté externe d'une longue dépression triangulaire et ruguleusement ponctuée. — *Yeux* noirs. — *Antennes* velues de noir en dessous, à premier article bleu d'acier, ceux de deux à cinq bleu violâtre, les suivants bleu noirâtre ; revêtues sur leurs cinq derniers articles d'une pubescence rousâtre. — *Prothorax* d'un vert un peu bronzé et brillant, cilié de fauve à son bord antérieur : plus d'un tiers plus large que la tête à son insertion avec lui : coupé carrément au devant de cette insertion, puis très-légèrement prolongé en avant où il est de chaque côté coupé en ligne oblique et légèrement arrondie, descendant au premier cinquième de sa longueur : arcuément rétréci à partir de ce point jusqu'aux quatre cinquièmes de celle-ci, où il s'arrondit tuberculeusement et descend ensuite en ligne oblique sur son bord postérieur : légèrement bi-sinué à sa base, qui est un peu prolongée dans son milieu en un lobe large, court, tronqué et très-faiblement relevé en arrière : presque plan en

dessus : marqué d'une fossette sur ses angles antérieurs : lisse sur son quart longitudinalement médian, assez grossièrement et densément ponctué sur le reste de sa surface ; les points plus ou moins confluent et serrés surtout dans la fossette des angles antérieurs, forment, en se réunissant de chaque côté de la ligne médiane un petit sillon longitudinal, n'atteignant ni le bord antérieur ni la base : armé sur chacun de ses côtés, au dessous du rétrécissement latéral, d'une forte dent épineuse un peu relevée et placée après le milieu de la longueur. — *Ecusson* vert bleuâtre, légèrement déprimé sur son disque, un peu relevé d'avant en arrière contre la base des élytres : très-finement granuleux, vu à la loupe, et orné de chaque côté à sa base d'un petit bouquet de poils fauves et couchés de dehors en dedans. — *Elytres* d'un vert un peu bronzé et brillant, aussi larges à leur base que le prothorax à ses angles antérieurs, plus de quatre fois plus longues que lui : parallèles et un peu rétrécies en ligne légèrement courbe dans le dernier tiers de leur longueur : tronquées carrément à leur extrémité, chaque angle de la troncature un peu épineux : très-peu convexes sur le dos : repliées au-dessous de l'angle huméral : subconvexement déclives sur les côtés ; leurs bords latéraux et la suture rebordés : légèrement et subconvexement déclives en avant dans le premier sixième environ de leur longueur : prolongées chacune à leur base depuis l'écusson jusqu'à la moitié de leur largeur, en un lobe subarrondi sur ses côtés, terminé en pointe mousse en avant, et s'étendant sur la base du prothorax. — *Epaules* subarrondies, le bord antérieur de l'angle huméral un peu prolongé en avant, en un petit bourrelet : chacune à dix stries un peu sulciformes, marquées d'une ou deux rangées de points plus ou moins gros ; leurs intervalles relevés et étroits, n'atteignant pas l'extrémité de l'élytre qui paraît un peu rugueuse ; les deuxième et troisième stries, indiquées seulement par des points dans les deux seconds cinquièmes environ de leur longueur, où leurs intervalles sont

un peu plus larges et vaguement ponctués ; premier, troisième et cinquième intervalles relevés à la base en forme de petites côtes, les premier et cinquième rebordant le lobe basal, le troisième se réunissant à eux vers la pointe qui termine ce lobe en avant : creusées dans chaque strie de petites fossettes entièrement garnies de très-petits poils fauves, serrés et couchés ; ces fossettes, placées transversalement l'une à la suite de l'autre, forment cinq bandes transversales de taches fauves ; la première composée de taches un peu plus grosses que les autres, est placée au premier tiers de la longueur ; la deuxième, composée de taches beaucoup plus petites et ne se trouvant que de deux en deux stries, est placée un peu après la première ; la troisième placée un peu après la seconde, est comme cette dernière, composée de petites taches ne se trouvant aussi que de deux en deux stries ; la quatrième placée aux deux tiers de la longueur, est composée de taches aussi grosses que celles de la première, mais s'allongeant graduellement en arrière au fur et à mesure qu'elles s'approchent des bords latéraux ; cet élargissement occasionné par deux et trois fossettes qui se réunissent longitudinalement à la fossette supérieure, ce qui fait paraître la bande comme un peu arquée en avant ; enfin la cinquième placée aux cinq sixièmes de l'élytre, est formée de taches aussi petites que celles des deuxième et troisième. — Après cette cinquième bande, le bord extérieur de l'élytre, son extrémité et son bord sutural sont parés de petites taches fauves plus ou moins confluentes et formant presque une bande étroite et continue, principalement vers le bord externe. On aperçoit quelquefois au-dessous de l'épaule quatre à cinq taches de même couleur, placées plus ou moins transversalement. — *Dessous du corps* vert bleuâtre brillant, revêtu de poils fauves sur les côtés de la poitrine et sur ceux de l'abdomen, où ils forment des taches presque triangulaires ; chaque anneau de l'abdomen est en outre paré de chaque côté, plus près de son bord externe que de sa ligne médiane, d'une

grosse tache ronde de même couleur; le dernier anneau, échancré à son extrémité, est cilié de roux. — *Pattes* d'un beau bleu d'acier. — *Cuisses* pointillées, marquées en dessus de quelques gros points, revêtues d'une légère pubescence rousse. — *Tibias* couverts dans les deux tiers de leur longueur de poils d'un fauve rougeâtre, très-serrés et couchés d'avant en arrière. — *Tarses* couverts en dessous d'une brosse de poils brun noirâtre.

Cette belle espèce est originaire de San Cristoval, dans l'Océanie.

Je crois que c'est la même que M. Montrouzier a décrite sommairement, dans son Essai sur la Faune de l'île de Woodlark, page 58, sous le nom de *Ichtyosoma* (DEJEAN), *mirabile* (BOISDUVAL), trompé sans doute par la trop courte description donnée par ce dernier auteur, dans sa Faune de l'Océan pacifique.

### 3. *Sphingnotus Mniszeczii*.

*Capite sub-æneo-nigro, nitido, rusticè sat laxè punctato, longitrorsum sulcato. Prothorace viridi nigro, nitido, rusticè punctato, in medio longitrorsum lævigato, sub-carinato, lateribus bi-arcuatim constricto et bi-dentato. Scutello viridi, pilis griseis obsito. Elytris nigro viridibus, sub-violaceo nitentibus, punctato-striatis, fasciis tribus e maculis albidis ornatis, apice truncatis, truncaturæ angulo externo dente producto. Humeris lamellâ productis. Corpore subtùs pedibusque nigricantibus. Tibiis flavo pilosis.*

Long. : 50 mill. — Lat. ad humeros : 10 mill.

*Tête* d'un noir luisant un peu bronzé : lâchement et grossièrement ponctuée : creusée sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon ponctué sur le front : ornée en arrière des yeux d'une petite bande longitudinale de poils grisâtres. — *Epistome* un peu aplati. — *Labre* arrondi en avant, cachant les mandibules. — *Yeux* et *antennes* noirs. — *Prothorax* d'un noir verdâtre, luisant : beaucoup plus large que la tête à son insertion avec lui : coupé carrément au devant de cette inser-

tion, puis un peu prolongé en avant, avec les angles antérieurs proéminents, sub-arrondis et relevés : bis-arcuément rétréci sur chacun de ses côtés, la jonction de ces deux rétrécissements formant presque au milieu de la longueur du prothorax une dent aiguë : armé au dessous de cette dent d'une autre beaucoup plus forte, épineuse et un peu relevée : faiblement bi-sinué à sa base, le milieu de celle-ci un peu prolongé en arrière en un lobe court, large et tronqué : presque plan en dessus et grossièrement ponctué : longitudinalement lisse au milieu du dos, celui-ci paraissant presque caréniformément relevé par suite de deux petites impressions longitudinales dont il est creusé. — *Ecusson* vert, revêtu de petits poils gris. — *Elytres* d'un vert noirâtre brillant, à reflets violâtres : aussi larges à leur base que le prothorax y compris ses dents latérales : se rétrécissant un peu des épaules à l'extrémité, où elles sont carrément tronquées, l'angle externe de cette troncature prolongé en une petite dent aiguë : très-peu convexes sur le dos, perpendiculairement déclives aux épaules et sub-convexement sur les côtés : prolongées chacune à leur base, près de l'écusson, en un lobe arrondi s'avancant sur la base du prothorax. — *Epaules* proéminentes, sub-arrondies et prolongées en avant en une lamelle assez large, à bord antérieur arrondi : chacune à dix stries ponctuées, avec le commencement d'une onzième près de l'écusson ; ces stries sont parcimonieusement garnies de poils grisâtres fins et couchés ; leurs intervalles de un à six relevés surtout vers leur base, les deuxième et quatrième réunis sur le lobe basal : creusées de petites fossettes transversalement placées à côté les unes des autres, entièrement garnies de petits poils blancs et serrés, et formant trois bandes transversales de taches blanches ; la première un peu flexueuse, placée au tiers de la longueur, la deuxième placée aux deux tiers, flexueuse vers le bord externe de l'élytre, remontant obliquement vers la suture où, jointe à sa pareille, elle présente à peu près la forme d'un accent circon-

flexe, la troisième moins apparente est de même forme que la deuxième. — *Dessous du corps et pattes* noirâtres. — *Tibias* garnis dans les deux derniers tiers environ de leur longueur de petits poils jaunâtres, serrés et couchés d'avant en arrière.

J'ai dédié cette jolie espèce, que je crois originaire de l'île d'Amboine, à M. le comte de Mniszech, qui a bien voulu me la faire connaître et me permettre de la décrire.

Obs. — M. Montrousier a décrit, page 58, de son Essai sur la faune de l'île de Woodlark, sous le nom de *Tmesisternus? dubius*, un petit Longicorne originaire de cette île, présentant presque tous les caractères que j'ai assignés ci-dessus aux *Sphingnotus*, et ne s'en distinguant que par ses antennes aussi longues ou un peu plus longues que le corps, par son prothorax plus étroit en avant qu'en arrière et presque en forme de cône tronqué, armé latéralement d'une très-petite dent, et par ses cuisses un peu renflées en massue; devra-t-il être regardé comme formant une division du genre *Sphingnotus?* je serais bien porté à le croire.

M. Montrousier a également décrit, page 59, sous le nom générique d'*Ichthyosoma* (DEJEAN), deux autres espèces de Woodlark, qu'il a appelées l'une *Dejeanii*, l'autre *armatum*, ayant toutes deux les antennes plus courtes que le corps, et le prothorax plus étroit en avant qu'en arrière, muni d'un tubercule épineux sur chacun de ses côtés. La première rappellerait la couleur et le dessin du *Tmesisternus mirabilis* (BOISDUVAL), la seconde serait noire avec des taches blanches; malheureusement je n'ai pas vu ces espèces en nature, et leur description est si abrégée, que je ne puis dire si elles peuvent, comme son *Tmesisternus? dubius* se rapporter plus ou moins à mon genre *Sphingnotus*, ou si au contraire elles doivent former un genre à part ou être classées dans les véritables *Tmesisternus*. Espérons que cette incertitude se dissipera un jour, et que les envois que pourra faire à l'avenir M. Montrousier, parviendront intacts en

France. Il serait par trop déplorable qu'il y eût encore sur leur passage des individus pour les piller, comme cela est arrivé aux caisses qui accompagnaient son manuscrit sur la Faune de l'île de Woodlark ; caisses dans lesquelles les espèces nouvelles et précieuses ont été enlevées presque en totalité, et où il est à peine resté, et en fort mauvais état, la centième partie de ce qu'elles contenaient.

